



- ✂ *Formation reconnue par l'État et le monde professionnel*
- ✂ *Diplôme nécessaire pour ouvrir son propre salon de coiffure.*
- ✂ *Coût de la formation pris en charge sous réserve d'acceptation par un organisme paritaire agréé (OPCO de la branche coiffure).*
- ✂ *Examen terminal ponctuel.*

ACCÈS À LA FORMATION

Après l'obtention du CAP Coiffure ou de la Mention complémentaire :

- sur 2 ans sous **contrat de professionnalisation** ou **d'apprentissage** en alternance
 - ↳ 1 journée en moyenne de cours par semaine suivant le planning.

(Pour consulter les modalités de formation voir le feuillet "Les contrats d'alternance").

EMPLOIS VISÉS

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité comme **employeur** ou **salaire** dans les salons ou entreprises de coiffure, dans le secteur du spectacle, de la mode, dans les entreprises de **production et de distribution de produits capillaires**. Il y occupe des postes de **chef d'entreprise, manager, coiffeur, responsable technique**.

PROGRAMME

MATIÈRES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES

- Technologie
- Gestion de l'entreprise
- Physique appliquée
- Arts appliqués
- Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité
- Pratique professionnelle : forme, couleur-coupe, optionnelle (événementielle ou système pilo-facial)
- Biologie-Chimie

MATIÈRES GÉNÉRALES

- Français et Histoire – Géographie
- Langue vivante en option : anglais



▼ TARIF PACK MATÉRIEL

Pack théorique NAC + 1 tête malléable couleur femme + 1 tête malléable coupe femme + 1 tête malléable chignon + matériel entretien pilo-facial et chignon : **tarif communiqué lors de l'inscription**